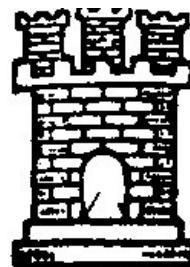




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Gérôme et Charlotte DESCAMPS-FRANCK** demeurant Avenue de la Grotte 11 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue de la Grotte, 11 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°469T7.

La demande vise les travaux suivants : **Extension et transformation d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- Le recul par rapport aux limites de fond de parcelle est inférieur à 15m ;
- La modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- La toiture plate du volume secondaire qui n'est pas un élément de jonction ou d'articulation entre deux ou plusieurs volumes à toiture à versants ;
- Le nombre de matériaux de parement pour la réalisation des façades d'un même volume est supérieur à 3 ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article **D.IV.40** du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 septembre 2024 au 02 octobre 2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)